

Rapport Mensuel, Avril 2014

Fiche Technique

Date de lancement	25 Juin 2010
Domicile	Maroc
Devise	MAD
Forme Juridique	FCP/droit marocain
Code ISIN	MA0000037087
VL d'origine	MAD 1 000
Horizon de placement recommandé	2 ans
Min. souscription	1 part
Frais de gestion	0.6%
Droit d'entrée	0%
Droit de sortie	0%
Frais de perf	0%
Valorisation	Hebdomadaire
Benchmark	MBI M& LT
Dépositaire	Attijariwafa Bank
Gérant	Tariq Obaid
Actif Net (30/04/14)	MAD 516.44 m
Auditeurs	Cabinet Saaidi & Associés

Performances du Fonds (%)

MTD	1.31%
YTD	4.66%
SI	31.15%

Stratégie d'Investissement & Profil du fonds :

Le FCP AD BONDS est un OPCVM « Obligations moyen et long terme ». Dans cette optique, le fonds investi en permanence à hauteur de 90% au moins de ses actifs, hors titres d'OPCVM OMLT, créances représentatives des opérations de pension qu'il effectue en tant que cessionnaire, et liquidités, en titres de créances.

Le FCP pourrait également investir une partie de ses actifs en actions, certificats d'investissement et droits d'attribution ou de souscription, parts ou actions d'OPCVM, d'organismes de placement en Capital Risque (OPCR) et de Fonds de placement Collectif en Titrisation (FCPT), tout en respectant la réglementation en vigueur.

La sensibilité du fonds peut varier dans une fourchette allant de 1.1 (exclu) à 5.1 (exclu) selon les conditions du marché. Par ailleurs, le fonds pourra consacrer au maximum 10% de son actif net à des opérations de placement en devises à l'étranger, dans les limites, règles et conditions de la loi.

Commentaire du Gérant :

A fin mars dernier, le Trésor a atténué son déficit budgétaire d'environ MAD 7 milliards à MAD 15,4 milliards, en comparaison avec la même période de l'année 2013. Ceci est la résultante de l'évolution des recettes encaissées s'inscrivant dans une tendance haussière avec près de MAD 49,5 milliards générés durant le mois de mars et des dépenses reculant de 2,1% par rapport à leur niveau à fin mars 2013 à MAD 77,1 milliards.

Sur le marché des adjudications, la demande s'est dégradée à MAD 33,4 milliards en ce mois d'avril écoulé après MAD 97,1 milliards et MAD 89,4 milliards pour les mois de mars et février respectivement. Le montant des soumissions a été satisfait à hauteur de 19% contre 10% un mois auparavant, ce volume a été principalement orienté vers le moyen terme (52% après 15% le mois précédent) suivi du court terme (43% après 11%) et du long terme (5% après 36%).

Le Trésor a totalisé durant le mois d'avril un montant des levées de MAD 6,3 milliards, soit presque l'encours de ses besoins en financement annoncé au début du mois entre 6,5 et MAD 7 milliards. Cette levée de fonds s'est faite à 71% sur les maturités à moyen terme, le reste ayant été reparté entre le long et le court terme avec 15% et 14% respectivement. Le long terme a été satisfait à hauteur de 58% contre 6% pour le court terme ; cette situation traduirait la volonté du Trésor à privilégier un financement long terme en rejetant la quasi-totalité de la demande exprimée sur les maturités courtes. De plus, le Trésor opte pour des opérations de swaps qui consistent à rembourser du papier issu d'émissions à court terme par des nouvelles à moyen ou long terme.

Côté rendements des bons du Trésor, les taux retenus ont connu une baisse significative d'un mois à l'autre; en effet, les rendements des 2 et 5 ans ont glissé à 3,44% et 4,05%, soit des baisses respectives de 23 et 55 Pb, le rendement du 15 ans a affiché un taux de 5,40% en baisse de 14 Pb, le compartiment court terme a accusé une baisse moyenne de 13 Pb, une tendance baissière toujours soutenue par la forte demande des investisseurs pour les titres.

Dans ce contexte où les rendements poursuivent leur baisse en raison d'une part, du besoin important en titres de la part des investisseurs, et d'autre part, des faibles montants adjugés par le Trésor, le gérant préfère garder un niveau de sensibilité supérieur à 4 tout en restant vigilant quant à l'évolution à court terme des taux d'intérêt.

Enfin, côté performances, le FCP AD Bonds a réalisé durant le mois d'avril une performance mensuelle de 1,31%, et une performance YTD de 4,66% Vs. 1,31% en mensuel et 6,86% en YTD pour le benchmark.

AD CAPITAL

219, Blvd Med Zerktoni
Casablanca – Maroc
Tél : +212 522 25 17 45
Fax : +212 522 99 18 57

www.adcapital.ma

Disclaimer : Ce document est destiné à des clients professionnels. Les informations qu'il contient, sont fournies à titre informatif uniquement, elles ne constituent en aucun cas un engagement contractuel de la part de AD Capital.

Avant toute souscription, il est rappelé que l'investisseur doit prendre connaissance de la documentation juridique concernant le fonds en tant que produit notamment la note d'information de l'OPCVM.

La note d'information et les documents périodiques réglementaires sont disponibles sur le site Internet d'AD Capital.

Rapport Mensuel, Avril 2014

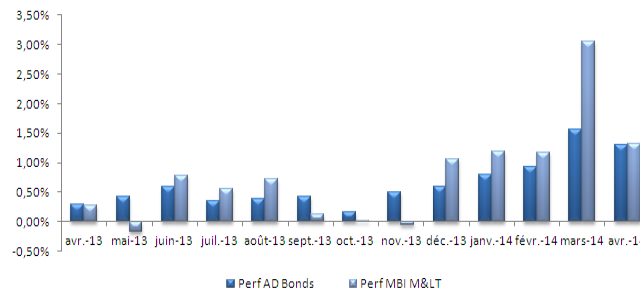
Fiche Technique

Date de lancement	25 Juin 2010
Domicile	Maroc
Devise	MAD
Forme Juridique	FCP/droit marocain
Code ISIN	MA0000037087
VL d'origine	MAD 1 000
Horizon de placement recommandé	2 ans
Min. souscription	1 part
Frais de gestion	0.60%
Droit d'entrée	0%
Droit de sortie	0%
Frais de perf.	0%
Valorisation	Hebdomadaire
Benchmark	MBI M& LT
Dépositaire	Attijariwafa Bank
Gérants	Tariq Obaid
Actif Net (30/04/14)	MAD 516.44 m
Auditeurs	Cabinet Saaidi & Associés

Performances du Fonds (%)

MTD	1.31%
YTD	4.66%
SI	31.15%

Performance AD BONDS Vs. MBI M<



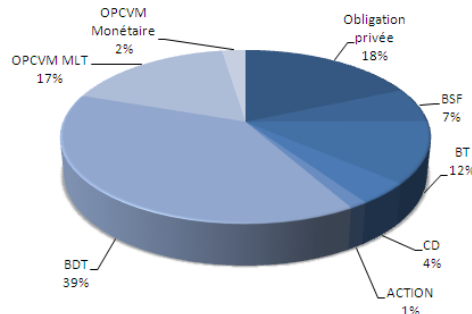
Données Techniques au 30/04/14

Duration	4.40
Sensibilité	4.30
Perf. YTD	4.66%
Perf. SI	31.15%

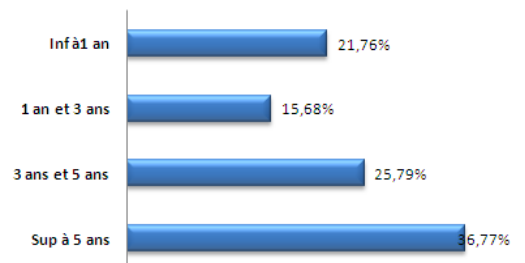
Statistiques Mensuelles 2014

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct.	Nov.	Déc.
Performance	0.79%	0.93%	1.56%	1.31%								
Duration	2.47	3.08	4.19	4.40								
Sensibilité	2.36	2.94	4.10	4.30								

Allocations AD BONDS



Répartition par Maturité



AD CAPITAL

219, Blvd Med Zerktouni
Casablanca – Maroc
Tél. : +212 522 25 17 45
Fax : +212 522 99 18 57
www.adcapital.ma

Disclaimer : Ce document est destiné à des clients professionnels. Les informations qu'il contient, sont fournies à titre informatif uniquement, elles ne constituent en aucun cas un engagement contractuel de la part de AD Capital. Avant toute souscription, il est rappelé que l'investisseur doit prendre connaissance de la documentation juridique concernant le fonds en tant que produit notamment la note d'information de l'OPCVM. La note d'information et les documents périodiques réglementaires sont disponibles sur le site Internet d'AD Capital.